

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES Burkina Faso

Date: 17/08/2020

N°d'Appel d'Offres T/3799/ACT/BFA/VEHICULES/LOG/170802020-001

A travers cet appel d'offres, ACTED demande aux entreprises de fournir une manifestation d'intérêt pour la fourniture des équipements listés ci après :

A. CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS:

- | | |
|---|--|
| 1. Description: | Véhicules et Groupes électrogènes |
| 2. Produit / catégorie: | Equipements / Véhicules |
| 3. Lieu (endroit de livraison): | Ouagadougou / Ouahigouya |
| 4. Fabriqué (origine du produit) : | International / National |
| 5. Etat du Produit : | Neuf/ Très bon état et/ou prêt à l'emploi |
| 6. Quantité : | 8 lots |
| 7. INCOTERM (conditions de livraisons): | Delivered duty paid (DDP) |
| 8. Date limite de livraison: | 30 septembre 2020 |
| 9. Conditions de livraison : | Selon les termes à définir dans le contrat |
| 10. Validité de l'offre : | 6 mois recommandés |

LOT 1 : VEHICULE NEUF

Description	Unité	Qté	Adresse de livraison	Date limite de livraison
<u>Véhicule</u> (Type de véhicule : SUV (Type Toyota Rav4, Ford Escape, Susiki Vitara ou modèle similaire) - Etat : Neuf - Boîte de vitesses : Manuelle - Nombre de vitesses : 4 à 5 - Nombre de cylindre : 5 - Puissance Maximum (kw) : 120 à 140 - Carburant : Diesel - Réservoir : 50 à 70 Litres - Nombre de places assises : 4 - Empattement : 2600 à 2800 ; - Garde au sol : 185 à 200 - Garantie Moteur : <u>Minimum 3 ans</u>	Véhicule	1	ACTED-Burkina Faso à Ouagadougou	30 septembre 2020

LOT 2 : VEHICULE OCCASION

Description	Unité	Qté	Adresse de livraison	Date limite de livraison
<p><u>Véhicule</u> (Type Toyota Landcruiser Wagon (humanitaire) ou modèle similaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat : Occasion - Kilométrages maximum : 100 000 kms - Année : 2014 à 2018 - Transmission : 4 x 4 (4 roues motrices) - Boîte de vitesses : Manuelle - Nombre de vitesses : 5 à 6 - Nombre de cylindre : 4 à 6 - Puissance Maximum (kw/rpm) : 96/3800 - Carburant : Diesel - Réservoir : 80 à 130 Litres - Nombre de places assises : 8 à 10 ; - Empattement : 2650 à 2900 ; - Garde au sol : 200 à 230 - Couleur de préférence : Blanche - Garantie Moteur : <u>Minimum 1 an</u> 	Véhicule	1 à 2	ACTED-Burkina Faso / Ouagadougou	30 septembre 2020

LOT 3 : VEHICULE OCCASION

Description	Unité	Qté	Adresse de livraison	Date limite de livraison
<p><u>Véhicule</u> Type Toyota Landcruiser Prado ou modèle similaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat : Occasion - Kilométrages maximum : 100 000 kms - Année : 2014 à 2019 - Transmission : 4 x 4 (4 roues motrices) - Boîte de vitesses : Manuelle - Nombre de vitesses : 5 - Nombre de cylindre : 4 - Puissance Maximum (kw/rpm) : 120/3400 - Carburant : Diesel - Réservoir : 80 à 130 Litres - Nombre de places assises : 7 à 8 ; - Empattement : 2650 à 2900 ; - Garde au sol : 200 à 230 - Couleur de préférence : Blanche, grise, etc. (claire) - Garantie Moteur : <u>Minimum 1 an</u> 	Véhicule	1 à 2	ACTED-Burkina Faso / Ouagadougou	30 septembre 2020

LOT 4 : VEHICULE OCCASION

Description	Unité	Qté	Adresse de livraison	Date limite de livraison
Véhicule (Type Toyota Rav4, Ford Escape ou Susiki Vitara ou modèle similaire) - Etat : Occasion - Kilométrages maximum : 100 000 kms - Année : 2014 à 2019 - Type de véhicule : SUV - Boîte de vitesses : Manuelle - Nombre de vitesses : 4 à 5 - Nombre de cylindre : 5 - Puissance Maximum (kw) : 120 à 140 - Carburant : Diesel - Réservoir : 50 à 70 Litres - Nombre de places assises : 4 - Empattement : 2600 à 2800 ; - Garde au sol : 185 à 200 - Garantie Moteur : <u>Minimum 1 an</u>	Véhicule	1 à 2	ACTED-Burkina Faso Ouagadougou	30 septembre 2020

LOT 5: GROUPE ELECTROGENE 18 à 20 KVA

Description	Unité	Qté	Adresse de livraison	Date limite de livraison
<u>Groupe Electrogène 18 à 20 KVA</u> - Etat : Neuf - Puissance continue : 18 à 20 KVA - Puissance de secours : 20 à 22 KVA - Insonorisé - Protection par Disjoncteur intégré - Arrêt d'urgence externe - Carburant : Diesel - Tension de sortie : Triphasé / 400 V. - Démarage : Manuel - Connexion : Bornier + Prises	Pièce	1	ACTED-Burkina Faso Ouagadougou	30 septembre 2020

LOT 6: GROUPE ELECTROGENE 7 à 10 KVA

Description	Unité	Qté	Adresse de livraison	Date limite de livraison
<u>Groupe Electrogène 7 à 10 KVA</u> - Etat : Neuf - Puissance continue : 7 à 10 KVA - Puissance de secours : 8 à 10 KVA - Insonorisé - Protection par Disjoncteur intégré - Arrêt d'urgence externe - Carburant : Diesel / Essence	Pièce	1 à 2	ACTED-Burkina Faso Ouagadougou / Ouahigouya	30 septembre 2020

- Tension de sortie : Triphasé / 400 V. / Monophasée / 230 V. - Démarrage : Manuel - Connexion : Bornier + Prises				
--	--	--	--	--

LOT 7: GROUPE ELECTROGENE 4 à 5 KVA

Description	Unité	Qté	Adresse de livraison	Date limite de livraison
Groupe Electrogène 4 à 5 KVA - Etat : Neuf - Puissance continue : 4 à 5 KVA - Puissance de secours : 5 à 6 KVA - Insonorisé ou non - Protection par Disjoncteur intégré - Arrêt d'urgence externe - Carburant : Diesel / Essence - Tension de sortie : Monophasée / 230 V. - Démarrage : Manuel - Connexion : Bornier + Prises	Pièce	1 à 2	ACTED-Burkina Faso Ouagadougou	30 septembre 2020

LOT 8: GROUPE ELECTROGENE 1 à 2 KVA

Description	Unité	Qté	Adresse de livraison	Date limite de livraison
Groupe Electrogène 1 à 2 KVA - Etat : Neuf - Puissance continue : 1 à 2 KVA - Poids : 10 à 30 kg - Autonomie : Minimum 4 h ; - Tension de sortie : Monophasée / 230 V. - Démarrage : Manuel - Connexion : Bornier + Prises	Pièce	1 à 3	ACTED-Burkina Faso Ouagadougou	30 septembre 2020

Les réponses à cet appel d'offres devront comprendre les éléments suivants :

- Un devis écrit comprenant toutes les caractéristiques du produit/service, le prix unitaire, la quantité unitaire, l'unité et le prix total ;
- Un certificat d'origine pour les produits importés.

CONDITIONS GENERALES :

1. La **date de clôture** de l'appel d'offre est fixée **au 07 septembre 2020 à 14h00** au bureau d'ACTED à Ouagadougou à l'adresse suivante Quartier Zogona, Secteur 13, Lot 20, Rue Lili Pende, BP9493 Ouagadougou 06
Les soumissionnaires qui présenteront leurs offres à des bureaux ACTED autres que Ouagadougou doivent prendre en considération le temps de transport du bureau local vers Ouagadougou.
2. Les soumissionnaires devront remplir, signer, affranchir et retourner le « Formulaire d'offre » au format ACTED – avec l'ensemble de la documentation demandée d'après l'annexe « Liste de vérification du soumissionnaire ». Les documents suivants doivent être joints à l'offre (**obligatoirement**) :
 - a. Un Document d'enregistrement au registre du commerce ;
 - b. Un Certificat d'immatriculation fiscale – IFU ;



- c. L'attestation d'exonération ou de déclaration mensuelle de TVA de moins de 3 mois ou ;
 - d. Une attestation de régularité fiscale de moins de 3 mois (quitus) ;
 - e. Une copie de la carte d'identité ou du passeport du représentant légal de l'entreprise ;
 - f. La déclaration d'éthique et la liste de vérification du soumissionnaire remplis, cachetés et signés ;
 - g. Un relevé d'identité bancaire (RIB) ;
 - h. Le Certificat Interpol attestant de la bonne propriété du vendeur (Pour les véhicules d'occasion uniquement)
3. Les soumissionnaires devront signer et retourner toutes les pages des caractéristiques du produit pour lesquels ils soumissionnent.
 4. La réponse à l'appel d'offres ne signifiera pas l'attribution du contrat.
 5. L'offre doit être soumise au département d'achat d'ACTED dans une enveloppe scellée portant la mention « T/3799/ACT/BFA/VEHICULES/LOG/170802020-001 » - ne pas ouvrir avant 08/09/2020 ».
 6. Les enveloppes non scellées et les réponses tardives ne seront pas prises en compte.
 7. Pour s'assurer que les fonds sont utilisés exclusivement à des fins humanitaires et conformément aux exigences de conformité des donateurs, toutes les offres contractuelles sont soumises à la condition que les entrepreneurs ne figurent pas sur les listes anti-terroristes, conformément à la politique antiterroriste d'ACTED. À cette fin, les données des entrepreneurs seront automatiquement traitées.

CONDITIONS SPECIFIQUES :

1. **Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un seul, pour plusieurs ou pour tous les lots.**
2. La signature du registre de soumission lors du dépôt de l'offre dans le bureau de représentation d'ACTED est **obligatoire**. Toute offre, exceptées celles transmises par mail, ne figurant pas sur le registre de dépôt sera automatiquement écartée du processus de sélection.
3. En cas d'écart de prix observés entre la version électronique et la version papier des offres, la version papier servira de référence.
4. Les offres transmises par mail (à l'adresse burkina.tender@acted.org avec en cc tender@acted.org) doivent être signées et tamponnées à la main. Les signatures électroniques ne seront pas prises en compte.
5. Les quantités sont seulement indicatives et peuvent être sujettes à modification avant l'attribution du contrat.
6. ACTED se réserve le droit d'annuler certains articles ainsi que l'appel d'offres dans son intégralité.
7. ACTED se réserve le droit de sélectionner tous les lots d'un même soumissionnaire ou de sélectionner les lots de soumissionnaires différents.
8. ACTED se réserve également le droit d'apporter des modifications quant aux spécificités de l'Appel d'offres. Toute modification y relative sera publiée avant la date de clôture indiqué ci-dessus sur le site Internet d'ACTED. Les soumissionnaires doivent impérativement consulter quotidiennement le site Internet d'ACTED pour prendre connaissance de possible(s) modification(s) de l'appel d'offres. Les offres reçues ne tenant pas compte des éventuelles modifications seront automatiquement rejetées.
9. L'ensemble des documents d'offres doivent être rédigés en français et les prix unitaires doivent être exprimés en F CFA.
10. Sauf en cas de mesures gouvernementales interdisant les déplacements et/ou en cas de confinement préventif dû à la pandémie Covid19, les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des offres se tiendra le 08/09/2020 à 14h00 dans le bureau de représentation d'ACTED à Ouagadougou, Quartier Zogona, Secteur 13, Lot 20, Rue Lili Pende, BP9493 Ouagadougou 06.
11. L'attribution du marché est fondée sur l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse en tenant compte :
 - a. De la qualité de la prestation proposée ;
 - b. Du prix de la prestation proposée ;
 - c. De l'expérience passée de la société ;
 - d. Des services extra tels que les garanties sur les articles, les services après-vente, etc. ;
 - e. De la disponibilité et la validité des documents administratifs ;
 - f. De la qualité et du sérieux de la constitution du dossier.

NB : Avant la sélection du prestataire, ACTED Burkina pourra effectuer une visite chez le fournisseur et inclure la demande d'échantillon en amont de la contractualisation.

REMARQUE : ACTED adopte une approche de tolérance zéro à l'égard de la corruption et s'engage à respecter les normes les plus élevées en termes d'efficacité, de responsabilité et de transparence dans ses activités. ACTED a notamment adopté une approche participative pour promouvoir et assurer la transparence au sein de l'organisation par la mise en place d'un point focal Transparence



ACTED

T/3799/ACT/BFA/VEHICULES/LOG/170802020-001

Form PRO-05.1 Version 1.4

(Equipe Transparence supervisée par le Directeur de l'Audit et de la Transparence) via une adresse e-mail spécifique. Par conséquent, si vous êtes témoin ou soupçonnez un acte illégal, inapproprié ou contraire à l'éthique ou des pratiques commerciales (comme la sollicitation, l'acceptation ou la tentative de fournir ou d'accepter un pot-de-vin) pendant le processus d'appel d'offres, veuillez envoyer un courriel à transparency@acted.org.

Nom du représentant du soumissionnaire autorisé : _____

Signature et tampon autorisés : _____

Date : _____

FORMULAIRE D'OFFRE ACTED Burkina

Date : _____ (la date doit être indiquée par le soumissionnaire)

Appel d'offres N° : T/3799/ACT/BFA/VEHICULES/LOG/170802020-001

A remplir par le soumissionnaire (OBLIGATOIRE)
Détails sur la société soumissionnaire :

1. Nom de la société : _____
2. Nom du représentant autorisé : _____
3. N° d'enregistrement de la société : _____
4. Spécialité de la société : _____
5. Adresse postale : _____
 - a. Numéro de contact : Fixe : _____ / Mobile : _____
 - b. Adresse email : _____

Je soussigné(e) _____ accepte de fournir à ACTED, une ONG à but non lucratif, les services/produits répondant aux caractéristiques ci-dessous, en accord avec les conditions générales et les responsabilités que je m'engage à suivre.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un seul, pour plusieurs ou pour tous les lots.

LOT 1 : VEHICULE NEUF

Caractéristique du véhicule demandée	Qté	Quantité disponible	Véhicule et caractéristiques proposées*	Prix unitaire F CFA - HTVA	Prix unitaire F CFA - taxes incluses (Dédouanement compris)
Véhicule (Type Toyota Rav4, Ford Escape, Susiki Vitara ou modèle similaire) - Etat : Neuf - Type de véhicule : SUV - Boîte de vitesses : Manuelle - Nombre de vitesses : 4 à 5 - Nombre de cylindre : 5 - Puissance Maximum (kw) : 120 à 140 - Carburant : Diesel - Réservoir : 50 à 70 Litres - Nombre de places assises : 4 - Empattement : 2600 à 2800 ; - Garde au sol : 185 à 200 - Garantie Moteur : <u>Minimum 3 ans</u>	1				

* Joindre au dossier un document daté et signé avec les caractéristiques techniques du véhicule proposé ainsi que des photos de ce dernier.

REMARQUES/COMMENTAIRES DU SOUMISSIONNAIRE :

1. _____
2. _____

TERMES ET CONDITIONS DU SOUMISSIONNAIRE :

1. Validité de l'offre : _____ (recommandé : 6 mois ou plus)
2. Termes de livraison: _____
3. Termes de paiement : _____

Nom du représentant du soumissionnaire autorisé : _____

Signature et tampon autorisés : _____

Date : _____

*******FIN DU LOT 1*******

LOT 2 : VEHICULE OCCASION

Caractéristique du véhicule demandée	Qté	Quantité disponible	Véhicule et caractéristiques proposées*	Prix unitaire F CFA - HTVA	Prix unitaire F CFA - taxes incluses (Dédouanement compris)
Véhicule (Type Toyota Landcruiser Wagon (humanitaire) ou modèle similaire) - Etat : Occasion - Kilométrages maximum : 100 000 kms - Année : 2014 à 2018 - Transmission : 4 x 4 (4 roues motrices) - Boîte de vitesses : Manuelle - Nombre de vitesses : 5 à 6 - Nombre de cylindre : 4 à 6 - Puissance Maximum (kw/rpm) : 96/3800 - Carburant : Diesel - Réservoir : 80 à 130 Litres - Nombre de places assises : 8 à 10 ; - Empattement : 2650 à 2900 ; - Garde au sol : 200 à 230 - Couleur de préférence : Blanche - Garantie Moteur : <u>Minimum 1 an</u>	1				

* Joindre au dossier un document daté et signé avec les caractéristiques techniques du véhicule proposé ainsi que des photos de ce dernier.

REMARQUES/COMMENTAIRES DU SOUMISSIONNAIRE :

1. _____
2. _____

TERMES ET CONDITIONS DU SOUMISSIONNAIRE :

1. Validité de l'offre : _____ (recommandé : 6 mois ou plus)
2. Termes de livraison : _____
3. Termes de paiement : _____

Nom du représentant du soumissionnaire autorisé : _____

Signature et tampon autorisés : _____

Date : _____

*******FIN DU LOT 2*******

LOT 3 : VEHICULE OCCASION

Caractéristique du véhicule demandée	Qté	Quantité disponible	Véhicule et caractéristiques proposées*	Prix unitaire F CFA - HTVA	Prix unitaire F CFA - taxes incluses (Dédouanement compris)
Véhicule (Type Toyota Landcruiser Prado ou modèle similaire) - Etat : Occasion - Kilométrages maximum : 100 000 kms - Année : 2014 à 2019 - Transmission : 4 x 4 (4 roues motrices) - Boîte de vitesses : Manuelle - Nombre de vitesses : 5 - Nombre de cylindre : 4 - Puissance Maximum (kw/rpm) : 120/3400 - Carburant : Diesel - Réservoir : 80 à 130 Litres - Nombre de places assises : 7 à 8 ; - Empattement : 2650 à 2900 ; - Garde au sol : 200 à 230 - Couleur de préférence : Blanche, grise, etc. (claire) - Garantie Moteur : <u>Minimum 1 an</u>	1				

*Joindre au dossier un document daté et signé avec les caractéristiques techniques du véhicule proposé ainsi que des photos de ce dernier.

REMARQUES/COMMENTAIRES DU SOUMISSIONNAIRE :



- _____
- _____

TERMES ET CONDITIONS DU SOUMISSIONNAIRE :

- Validité de l'offre : _____ (recommandé : 6 mois ou plus)
- Termes de livraison: _____
- Termes de paiement : _____

Nom du représentant du soumissionnaire autorisé : _____

Signature et tampon autorisés : _____

Date : _____

*******FIN DU LOT 3*******

LOT 4 : VEHICULE OCCASION

Caractéristique du véhicule demandée	Qté	Quantité disponible	Véhicule et caractéristiques proposées*	Prix unitaire F CFA - HTVA	Prix unitaire F CFA - taxes incluses (Dédouanement compris)
Véhicule (Type Toyota Rav4, Ford Escape, Susiki Vitara ou modèle similaire) - Etat : Occasion - Kilométrages maximum : 100 000 kms - Année : 2014 à 2019 - Type de véhicule : SUV - Boîte de vitesses : Manuelle - Nombre de vitesses : 4 à 5 - Nombre de cylindre : 5 - Puissance Maximum (kw) : 120 à 140 - Carburant : Diesel - Réservoir : 50 à 70 Litres - Nombre de places assises : 4 - Empattement : 2600 à 2800 ; - Garde au sol : 185 à 200 - Garantie Moteur : <u>Minimum 1 an</u>	1				

*Joindre au dossier un document daté et signé avec les caractéristiques techniques du véhicule proposé ainsi que des photos de ce dernier.

REMARQUES/COMMENTAIRES DU SOUMISSIONNAIRE :

- _____
- _____

TERMES ET CONDITIONS DU SOUMISSIONNAIRE :

1. Validité de l'offre : _____ (recommandé : 6 mois ou plus)
2. Termes de livraison: _____
3. Termes de paiement : _____

Nom du représentant du soumissionnaire autorisé : _____

Signature et tampon autorisés : _____

Date : _____

*******FIN DU LOT 4*******

LOT 5: GROUPE ELECTROGENE 18 A 20 KVA

Caractéristique du générateur demandée	Qté	Quantité disponible	Générateur et caractéristiques proposées*	Prix unitaire F CFA - HTVA	Prix unitaire F CFA - taxes incluses (Dédouanement compris)
<u>Groupe Electrogène 18 à 20 KVA</u> - Etat : Neuf - Puissance continue : 18 à 20 KVA - Puissance de secours : 20 à 22 KVA - Insonorisé - Protection par Disjoncteur intégré - Arrêt d'urgence externe - Carburant : Diesel - Tension de sortie : Triphasé / 400 V. - Démarage : Manuel - Connexion : Bornier + Prises	1				

*Joindre au dossier un document daté et signé avec les caractéristiques techniques du générateur proposé ainsi que des photos de ce dernier.

REMARQUES/COMMENTAIRES DU SOUMISSIONNAIRE :

1. _____
2. _____

TERMES ET CONDITIONS DU SOUMISSIONNAIRE :

1. Validité de l'offre : _____ (recommandé : 6 mois ou plus)
2. Termes de livraison: _____
3. Termes de paiement : _____

Nom du représentant du soumissionnaire autorisé : _____

Signature et tampon autorisés : _____

Date : _____

*******FIN DU LOT 5*******

LOT 6: GROUPE ELECTROGENE 7 A 10 KVA

Caractéristique du générateur demandée	Qté	Quantité disponible	Générateur et caractéristiques proposées*	Prix unitaire F CFA - HTVA	Prix unitaire F CFA - taxes incluses (Dédouanement compris)
Groupe Electrogène 7 à 10 KVA - Etat : Neuf - Puissance continue : 7 à 10 KVA - Puissance de secours : 8 à 10 KVA - Insonorisé - Protection par Disjoncteur intégré - Arrêt d'urgence externe - Carburant : Diesel / Essence - Tension de sortie : Triphasé / 400 V. / Monophasée / 230 V. - Démarage : Manuel - Connexion : Bornier + Prises	1				

*Joindre au dossier un document daté et signé avec les caractéristiques techniques du générateur proposé ainsi que des photos de ce dernier.

REMARQUES/COMMENTAIRES DU SOUMISSIONNAIRE :

1. _____
2. _____

TERMES ET CONDITIONS DU SOUMISSIONNAIRE :

1. Validité de l'offre : _____ (recommandé : 6 mois ou plus)
2. Termes de livraison) : _____
3. Termes de paiement : _____

Nom du représentant du soumissionnaire autorisé : _____

Signature et tampon autorisés : _____

Date : _____

*******FIN DU LOT 6*******

LOT 7: GROUPE ELECTROGENE 4 A 5 KVA

Caractéristique du générateur demandée	Qté	Quantité disponible	Générateur et caractéristiques proposées*	Prix unitaire F CFA - HTVA	Prix unitaire F CFA - taxes incluses (Dédouanement compris)
Groupe Electrogène 4 à 5 KVA - Etat : Neuf - Puissance continue : 4 à 5 KVA - Puissance de secours : 5 à 6 KVA - Insonorisé ou non - Protection par Disjoncteur intégré - Arrêt d'urgence externe - Carburant : Diesel / Essence - Tension de sortie : Monophasée / 230 V. - Démarage : Manuel - Connexion : Bornier + Prises	1				

*Joindre au dossier un document daté et signé avec les caractéristiques techniques du générateur proposé ainsi que des photos de ce dernier.

REMARQUES/COMMENTAIRES DU SOUMISSIONNAIRE :

1. _____
2. _____

TERMES ET CONDITIONS DU SOUMISSIONNAIRE :

1. Validité de l'offre : _____ (recommandé : 6 mois ou plus)
2. Termes de livraison) : _____
3. Termes de paiement : _____

Nom du représentant du soumissionnaire autorisé : _____

Signature et tampon autorisés : _____

Date : _____

*******FIN DU LOT 7*******

LOT 8: GROUPE ELECTROGENE 1 A 2 KVA

Caractéristique du générateur demandée	Qté	Quantité disponible	Générateur et caractéristiques proposées*	Prix unitaire F CFA - HTVA	Prix unitaire F CFA - taxes incluses (Dédouanement compris)
Groupe Electrogène 1 à 2 KVA - Etat : Neuf - Puissance continue : 1 à 2 KVA - Poids : 10 à 30 kg - Autonomie : Minimum 4 h ; - Tension de sortie : Monophasée / 230 V. - Démarrage : Manuel - Connexion : Bornier + Prises	1				

*Joindre au dossier un document daté et signé avec les caractéristiques techniques du générateur proposé ainsi que des photos de ce dernier.

REMARQUES/COMMENTAIRES DU SOUMISSIONNAIRE :

1. _____
2. _____

TERMES ET CONDITIONS DU SOUMISSIONNAIRE :

1. Validité de l'offre : _____ (recommandé : 6 mois ou plus)
2. Termes de livraison: _____
3. Termes de paiement : _____

Nom du représentant du soumissionnaire autorisé : _____

Signature et tampon autorisés : _____

Date : _____

*******FIN DU LOT 8*******

DECLARATION ETHIQUE DU SOUMISSIONNAIRE

ACTED Burkina Faso

Date : _____ (la date doit être indiquée par le soumissionnaire)

Appel d'offres N° : T/3799/ACT/BFA/VEHICULES/LOG/170802020-001

Nom du soumissionnaire : _____

Adresse du soumissionnaire : _____

CODE DE CONDUITE :

A. Normes du travail

Les normes de travail de ce code sont fondées sur les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

- *L'emploi est choisi librement*

Il n'y a pas de travail forcé, en servitude ou non volontaire de prisonniers. Il n'est pas exigé par l'employeur de déposer de caution ni de papier d'identité de la part des travailleurs et ceux-ci sont libres de quitter leur employeur après un préavis raisonnable.

- *La liberté d'association et le droit à la négociation collective sont respectés*

Les travailleurs, sans distinction, ont le droit d'adhérer ou de fonder le/au syndicat de leur choix et de négocier collectivement. L'employeur adopte une attitude ouverte envers les activités légitimes des syndicats. Les représentants des travailleurs ne soient pas discriminés et peuvent s'acquitter de leurs fonctions de représentation au travail. Lorsque le droit à la liberté d'association et à la négociation collective est restreint par la loi, l'employeur doit faciliter et ne pas gêner le développement de moyens parallèles d'association indépendante et libre et de négociation.

- *Les conditions de travail sont sûres et hygiéniques*

Un environnement de travail sûr et hygiénique doit être fourni, en gardant à l'esprit les connaissances générales en ce qui concerne le secteur et tout risque spécifique. Des mesures adéquates doivent être prises pour prévenir les accidents et les atteintes à la santé découlant de, liés à, ou survenant au cours du travail, en minimisant, autant qu'il est raisonnablement possible, les causes des risques inhérentes à l'environnement de travail. Les travailleurs recevront des formations à la sécurité et à la sûreté régulières et enregistrées, et ces formations devront être répétées pour les nouveaux travailleurs ou ceux étant réaffectés. Un accès à des installations sanitaires propres, à l'eau potable et, le cas échéant, à des installations sanitaires pour l'entreposage des aliments doit être fourni. L'hébergement, lorsqu'il est fourni, doit être propre, sûr et répondre aux besoins de base des travailleurs. La société qui respecte ces normes doit attribuer la responsabilité de la santé et de la sécurité du personnel à un représentant de la direction.

- *Le travail des enfants doit être proscrit*

Il ne doit pas y avoir de nouveau recrutement d'enfant. Les sociétés devront développer ou participer ou contribuer aux politiques et aux programmes qui prévoient la transition d'un enfant trouvé en situation de travail pour permettre à lui d'assister et de rester dans un parcours d'éducation de qualité jusqu'à ce qu'il devienne adulte.

Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent être employés la nuit ou dans des conditions dangereuses. Ces politiques et procédures doivent être conformes aux dispositions pertinentes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

- *Les salaires sont payés*

Les salaires et avantages sociaux versés pour une semaine de travail ordinaire satisfont, au minimum, les normes légales nationales ou de référence de l'industrie. Dans tous les cas, les salaires devraient toujours être suffisamment élevés pour répondre aux besoins fondamentaux et fournir des revenus discrétionnaires. Tous les travailleurs doivent être munis d'informations écrites et compréhensibles sur leurs conditions de travail en ce qui concerne les salaires avant leur embauche, et sur les particularités de leur salaire pour la période de paie concernée, chaque fois qu'ils sont payés. Les retenues sur salaire comme mesures disciplinaires ne doivent pas être autorisées ni les retenues sur salaires non prévues par le droit national sans l'autorisation expresse et éclairée du travailleur concerné. Toutes les mesures disciplinaires doivent être enregistrées.

- *Les horaires de travail ne sont pas excessifs*

Les horaires de travail sont conformes aux lois nationales et aux normes industrielles, selon celles qui offrent la plus grande protection. En tout état de cause, les travailleurs ne doivent pas être tenus de travailler au-delà des horaires de travail locaux légaux sur une base régulière. Les heures supplémentaires sont volontaires, ne doivent pas dépasser les limites légales locales, ne seront pas exigées sur une base régulière et seront toujours rémunérées à un taux majoré.

- *Aucune discrimination n'est pratiquée*

Il n'y a pas de discrimination à l'embauche, la rémunération, l'accès à la formation, la promotion, le licenciement ou la retraite fondée sur la race, la caste, la nationalité d'origine, la religion, l'âge, le handicap, le sexe, l'état matrimonial, l'orientation sexuelle, l'appartenance syndicale ou l'affiliation politique.

- *Un emploi régulier est fourni*

Dans la mesure possible, le travail doit être effectué sur la base d'une relation de travail établie sur les lois et pratiques nationales. Les obligations envers les employés en vertu des lois de sécurité sociale ou du travail et des règlements découlant de la relation de travail régulière ne doivent pas être évitées grâce à l'utilisation de main-d'œuvre intérimaire, de sous-traitance ou de travail à domicile par arrangement, ou par le biais de programmes d'apprentissage où il n'y a pas de réelle intention de transmettre des compétences ou de fournir un emploi régulier, de même qu'aucune obligation ne doit être évitée grâce à l'utilisation excessive des contrats à durée déterminée d'emploi.

- *Aucun traitement cruel ou inhumain est autorisé*

Les sévices et châtiments corporels, la menace de violence physique, le harcèlement sexuel ou autre, et le harcèlement moral ou d'autres formes d'intimidation seront interdits.

B. Normes environnementales

Les fournisseurs doivent au minimum se conformer à toutes les exigences réglementaires et légales relatives aux impacts environnementaux de leurs activités. Des normes de performance détaillées sont du ressort des fournisseurs, mais doivent porter sur au moins les éléments suivants :

- *Gestion des déchets*

Les déchets sont réduits au minimum et les articles recyclés chaque fois que cela est possible. Des contrôles efficaces des déchets relativement à la pollution de la terre, de l'air et de l'eau sont adoptées. Dans le cas des matières dangereuses, les plans d'intervention d'urgence sont en place.

- *Emballages et papier*

L'utilisation excessive et superflue de matériaux est à éviter, et les matériaux sont recyclés lorsque cela s'avère approprié.

- *Conservation*

Les processus industriels et les activités sont surveillés et modifiés au besoin pour assurer la conservation des ressources rares, telles que l'eau, la flore et la faune et les terres productives dans certaines situations.

- *Consommation d'énergie*

Tous les processus de production et de livraison, y compris l'utilisation du chauffage, de la ventilation, l'éclairage, les systèmes informatiques et les transports, sont fondés sur la nécessité de maximiser l'utilisation efficace de l'énergie et de réduire les émissions nocives.

- *Mesures de sécurité pour le transport et la manutention des marchandises*

Tous les processus de transport et de manutention sont fondés sur la nécessité d'optimiser les mesures de sécurité et de minimiser les risques de blessure pour les bénéficiaires d'ACTED et le personnel ainsi que les employés des fournisseurs ou ceux de ses sous-traitants.

C. Comportement commercial

La conduite du fournisseur ne doit pas violer les droits fondamentaux des bénéficiaires d'ACTED.

Le fournisseur ne doit pas être engagé :

1. dans la fabrication d'armes
2. dans la vente d'armes à des gouvernements qui violent systématiquement les droits humains de leurs citoyens, ou là où il y a des conflits armés internes ou des tensions importantes, ou lorsque la vente d'armes peut compromettre la paix et la sécurité régionales.

D. Règle de passation des marchés et des réglementations ACTED

Les Fournisseurs doivent se conformer aux règles de passation des marchés et réglementations ACTED définies dans le Manuel logistique d'ACTED Version 1.3 ou ci-dessus. En particulier, la politique d'achat d'ACTED énoncée aux l'article 2.1 et 2.4. (attribution du contrat). Ce faisant, les fournisseurs reconnaissent qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion mentionnées à l'article 2.4.2.

Principes de fonctionnement

La mise en œuvre du Code de conduite sera une responsabilité partagée entre ACTED et ses fournisseurs, informés par un certain nombre de principes de fonctionnement, qui sera revu de temps en temps.

ACTED :

1. Attribuera la responsabilité de veiller au respect du Code de conduite à un cadre supérieur.
2. Communiquera son engagement à mettre en œuvre le Code de conduite auprès des employés, des sympathisants et des bailleurs ainsi qu'à tous les fournisseurs de biens et services.
3. Mettra à disposition les ressources humaines et financières disponibles pour répondre à ses engagements pris, y compris la formation et des lignes directrices pour le personnel concerné.
4. Fournira des conseils et un soutien non financier raisonnable aux fournisseurs qui cherchent sincèrement à promouvoir et à mettre en œuvre les normes du Code de conduite dans leur propre entreprise et dans les chaînes d'approvisionnement pertinentes, compte tenu des ressources disponibles.
5. Adoptera des méthodes et des systèmes appropriés de surveillance et de vérification de l'exécution des normes.
6. Cherchera à maximiser les bénéfices tirés des ressources disponibles, par exemple en collaborant avec d'autres ONG, et en priorisant le traitement des cas les plus probables de non-conformité.

ACTED attend de ses fournisseurs que :

1. Ils acceptent la responsabilité des conditions de travail et environnementales dans lesquelles les produits sont fabriqués et les services fournis. Cela comprend tous les travaux sous contrat

ou en sous-traitance ainsi que ceux menés par les travailleurs à domicile ou autres travailleurs externalisés.

2. Ils attribuent la responsabilité de la mise en œuvre du Code de conduite par un cadre supérieur.
3. Ils font une déclaration écrite d'intention concernant la politique de l'entreprise en ce qui concerne le Code de conduite et la façon dont celui-ci sera mis en œuvre, et en font part au personnel et aux fournisseurs ainsi qu'à ACTED.

Les deux parties :

1. Exigeront la cessation immédiate des violations graves du Code et, lorsque celles-ci persistent, mettre fin à la relation d'affaires.
2. Chercheront à s'assurer que tous les employés sont conscients de leurs droits et participent aux décisions qui les concernent.
3. Éviteront toute discrimination à l'égard des entreprises des pays en développement.
4. Reconnaîtront la réglementation officielle et l'inspection des normes du travail, et les intérêts légitimes des syndicats et des autres organisations représentatives.
5. Recoureront à l'arbitrage en cas de différends non résolus.

Application de la déclaration de principe

L'impératif humanitaire est primordial. Lorsque la rapidité de déploiement est essentielle pour sauver des vies, ACTED achètera des biens et services nécessaires à partir de la source disponible la plus appropriée.

ACTED ne peut accepter ni les augmentations de coûts non maîtrisées, ni les baisses de qualité. ACTED accepte les coûts internes appropriés, mais travaillera avec ses fournisseurs pour parvenir à des normes éthiques dans la mesure du possible sans augmentation des coûts ni diminution de la qualité.

Je soussigné _____, accepte le Code de conduite ci-dessus et s'engage à respecter les normes du travail et environnementales spécifiées, à la fois dans ma propre société et celles de mes fournisseurs.

Nom & Poste du représentant autorisé du Soumissionnaire _____

Signature autorisée _____

LISTE DE VERIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE ACTED Burkina

Date : _____ (la date doit être indiquée par le soumissionnaire)

Appel d'offres N° : T/3799/ACT/BFA/VEHICULES/LOG/170802020-001

AVANT D'ENVOYER VOS DOCUMENTS DE SOUMISSION, MERCI DE VERIFIER QU'ILS SONT TOUS COMPLETS ET CONFORMES AUX CRITERES CI-DESSOUS :

Description	A remplir par le soumissionnaire		A l'usage d'ACTED exclusivement (à remplir par le Comité d'Achat)		
	Inclus		Présent		Commentaires
	Oui	Non	Oui	Non	
1. Un original et une copie de l'offre ont été fournis (obligatoire)					
2. PARTIE 1 (formulaire PRO-05) – Les Instructions aux Soumissionnaires sont jointes, remplies, signées et tamponnées par le soumissionnaire (obligatoire)					
3. PARTIE 2 (formulaire PRO-06) – Le Formulaire d'Offre est joint, rempli, signé et tamponné par le soumissionnaire (obligatoire)					
4. Les prix dans le formulaire d'offre sont en devise locale (F CFA).					
5. PARTIE 3 (formulaire PRO-06-1)– Le Questionnaire au Soumissionnaire est joint, rempli, signé et tamponné par le soumissionnaire (obligatoire)					
6. PARTIE 4 – (formulaire PRO-06-2)– La Déclaration Ethique du Soumissionnaire est jointe, remplie, signée et tamponnée par le soumissionnaire (obligatoire)					
7. Les documents de soumission sont remplis en français (obligatoire)					
8. ANNEXES – Les preuves de réalisations antérieures dans un domaine similaire d'activités sont fournis (i.e livraisons antérieures d'articles similaires).					
9. ANNEXES – (obligatoires) Un Document d'enregistrement au registre du commerce (RCCM) ; Un Certificat d'immatriculation / enregistrement fiscale – IFU ; Une copie des statuts et/ou déclaration de constitution de la société ; L'attestation d'exonération ou de déclaration mensuelle de TVA de moins de 3 mois ou ; Une attestation de régularité fiscale de moins de 3 mois (quitus) ; Une copie de la carte d'identité ou du passeport du représentant légal de l'entreprise ; La liste de vérification du soumissionnaire remplie, cachetée et signée ; Un relevé d'identité bancaire (RIB) ; Le Certificat Interpol attestant de la bonne propriété du vendeur (pour les véhicules d'occasion uniquement)					

Nom & Poste du représentant légal du soumissionnaire _____

Signature autorisée _____